

Impôt sur le revenu—Loi

J'aimerais maintenant passer à la fiscalité des entreprises. Il est significatif que l'accroissement des impôts perçus des sociétés, sous le régime des Conservateurs, représente beaucoup moins, proportionnellement, que ce qui s'est fait dans le cadre de la réforme fiscale, aux États-Unis. En fait, on cherche beaucoup à tromper dans ce dossier. Les taux marginaux appliqués aux particuliers à revenu élevé, aux États-Unis, sont de loin supérieurs à ce que prétendent les Progressistes Conservateurs. L'impôt sur le revenu des sociétés a augmenté beaucoup plus aux États-Unis qu'ici. Fait intéressant, les Conservateurs, après avoir promis en 1984 l'imposition d'un impôt minimal sur le revenu des particuliers, n'ont pas tenu leur promesse dans le cas des sociétés. Pourtant, on évalue à deux milliards de dollars par année les rentrées supplémentaires dans les coffres canadiens si un impôt minimal de 20 p. 100 était exigé des sociétés, comme le fait le gouvernement Reagan aux États-Unis. Nous pourrions ainsi réduire l'impôt des particuliers.

Il est aussi remarquable que cette réforme réduirait considérablement, voire éliminerait complètement le nombre des quelque 60 000 entreprises canadiennes rentables qui, après la réforme fiscale, continueront de ne pas payer d'impôt sur leurs bénéfices.

D'après les Néo-démocrates, un impôt minimal devrait s'appliquer aux sociétés, ici, au Canada. Si, en dépit des principes économiques reaganiens, on peut le faire aux États-Unis, bon sang, pourquoi notre pays, légèrement plus progressiste, ne peut-il le faire? Nous devrions le faire dès maintenant, sans plus tarder. Qu'on introduise l'impôt minimal, qui assurerait aux Canadiens moyens que tous paient leur part.

J'ai reçu énormément de lettres de particuliers que laisse perplexes l'élimination de la déduction fiscale de 1 000 \$ sur les investissements. L'idée d'éliminer cette déduction est fort valable, en ce sens qu'elle est compensée par des changements aux taux d'imposition de base et aux crédits et qu'on élimine toute distinction entre ceux qui ont une revenu d'emploi et ceux qui ont un revenu d'intérêts ou de dividendes. Voilà un principe que je comprends. Cependant, plus j'y pense, plus je me rends compte que le raison pour laquelle les gens s'en prennent à cette disposition, c'est que le gouvernement réduit l'impôt payé par les riches, qui tirent une grande partie de leur revenu d'intérêts et de dividendes, tout en éliminant un des seuls allègements fiscaux dont jouit le Canadien ordinaire. Voilà qui soulève de réelles questions.

Je sais que j'ai épuisé le temps qui m'était alloué, monsieur le Président. Je demanderais à la Chambre de faire preuve d'indulgence et de consentir à l'unanimité à ce que je continue, étant entendu que j'aurai terminé à 13 heures.

● (1250)

M. le vice-président: La Chambre accorde-t-elle son consentement à l'honorable député?

Des voix: Oui.

M. Cassidy: Je dirais que, pour ce qui est de la simplicité, le problème est grave. Quand j'ai commencé à payer des impôts il y a une vingtaine d'années, ma déclaration comptait une douzaine de pages, elle en a aujourd'hui 80 ou 90. Je suis enterré

par les dossiers à tenir et tous les documents accessoires que j'ai à produire. Beaucoup de Canadiens éprouvent les mêmes difficultés. C'est pourquoi les Néo-démocrates estiment qu'il faudrait simplifier les déclarations d'impôts. Pourquoi la déclaration de la plupart des Canadiens ne pourrait-elle pas avoir une douzaine de pages environ, pour qu'on puisse la remplir en deux heures sans avoir à demander l'aide de services de préparation des déclarations qui coûtent 50 ou 200 \$. Souvent, ceux qui travaillent dans ces services ne comprennent pas non plus la loi. Pourquoi la loi doit-elle être si compliquée? Pourquoi ne pourrait-elle pas être simple comme avant? Pourquoi ne pourrions-nous pas assurer à la population un régime qui soit à la fois simple et équitable?

Pourquoi les fonctionnaires de Revenu Canada ne peuvent-ils pas être à la disposition des contribuables pour les aider à remplir leur déclaration d'impôts? Un de mes électeurs qui travaille ici à la Chambre des communes m'a dit, l'autre jour, qu'il essayait depuis deux semaines de joindre le service d'information du bureau de Revenu Canada, ici à Ottawa. Il téléphone matin, midi et soir, jour après jour, sans jamais réussir à avoir la ligne. Ce n'est pas ce que l'on appelle offrir du service à la population. Si c'était M. White, qui travaille pour le Premier ministre ou un collègue de M. Black, il se ferait servir sans attendre. On l'adresserait facilement à ceux qui sont susceptibles de lui fournir les renseignements fiscaux nécessaires. Mais ces services ne sont pas accessibles aux Canadiens moyens.

Je veux maintenant parler des modifications apportées par le gouvernement depuis la présentation de ces mesures, en 1987. Nous savons que le gouvernement a refusé d'agir de façon notable en ce qui concerne les crédits d'impôt pour enfants. Il a pris des mesures seulement à partir du troisième enfant. J'admets que c'est la recommandation du Comité des finances. Je pense que le Comité a eu tort à ce sujet. Nous avons vivement contesté cette mesure. Le gouvernement a augmenté le crédit d'impôt remboursable du montant mirobolant de 35 \$ par enfant, mais a refusé de hausser le seuil de revenu net des familles comme le Comité l'avait proposé.

Pour ce qui est des frais d'automobile, il est ahurissant de voir comment les propositions du gouvernement sont complexes. Le gouvernement a refusé d'écouter le Comité des finances. Je veux dire au ministre d'État aux finances et à son patron que toutes les petites entreprises du pays sont parties en guerre contre cette disposition. Elles devront dépenser des milliers de dollars chaque année uniquement pour essayer d'administrer cette loi qu'on veut si complexe. Les 27 et 21 cents qui ont été ajoutés à la fin serviront un peu d'allègement. Nous étudions cette modalité en comité.

Cependant, il n'est pas nécessaire que cette mesure soit aussi compliquée pour empêcher les gens d'affaires d'avoir une BMW ou une Jaguar pour leur travail. C'est en fait ce que nous voulons empêcher. C'est ce qui offusque les Canadiens moyens qui entretiennent une auto vieille de huit ans et ne comprennent pas pourquoi ceux dont la voiture est fournie par l'entreprise peuvent jouir d'une automobile qui coûte si cher.